

Département de la Drôme

Envoyé en préfecture le 20/04/2021 Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le 20/04/2021

ID: 026-200090629-20210412-DB_2021_09-DE

Nombre de Conseillers Afférent au Syndicat 42 En exercice 42

Présent 28 Votant 32

Date de convocation :31/03/2020

Approbation du Budget Primitif 2021

Délibération n°09-2021 Séance du 12 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la salle des Fêtes à Claveyson sous la présidence de M. David BOUVIER.

<u>Présents</u>: Armelline AUDRIEU, Romain BOITEL, André BOUILLY, David BOUVIER, Pascal BRUNET, Yves CHAREYRE, Mickaël CHAZALON, Agnès CHRIST, Denis COURMONT, Marin DERNAT, Anthony DOSSARD, Gérard ESCOFFIER, François FAURE, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Alain LACROIX, Ludovic LACROIX, Agnès MARGIRIER, Yves MONNIER, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Alain NOIR, Patrice REBOULLET, Elina REYNAUD, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET, Stéphane SARRAZIN.

<u>Excusés</u>: Céline BLAIN, Norbert COQUERAY, Thierry DESSERTENNE (pouvoir écrit à Agnès CHRIST), Claude FOUREL (pouvoir écrit à Gilbert MOUNIER-VEHIER), Romaric FOURT, Axel GALLAIT (pouvoir écrit à François FAURE), Patrick GAUTHIER (pouvoir écrit à Jean-Marc ROZIER), Alexandre GUILLIEN, Hervé JACQUET, Ludwig MONTAGNE, Lilian ROBIN, Cédric ROUSSELLET, Daniel SIRERA et Martine VEYRAT.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article R5212-1-1.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux,

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire sur présentation du rapport d'orientation budgétaire 2021 lors de la séance du 22 février 2021,

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2020,

Après avoir affecté les résultats de l'exercice 2020,

Après avoir entendu la présentation du projet du Budget Primitif 2021,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de voter le Budget Primitif 2021 par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement,
- ADOPTE le Budget Primitif 2021 équilibré en dépenses et recettes à 4 587 653,84 € comme suit :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	1 376 388,09 €	1 202 007,04 €	2 817 762,93 €	2 942 258,80 €
Report des résultats		174 381,05 €		269 006,95 €
Restes à réalisés			393 502,82 €	10 500,00 €
TOTAL	1 376 388,09€	1 376 388,09€	3 211 265,75€	3 211 265,75€

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme.

